L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI, 21 JANVIER 1892.

LES THÉATRES.

Notre collaborateur M. L. P. Canonge étant très souffrant, ne peut s'occuper comme il le voudrait des théâtres dont il fait habituellement la chronique. Un autre de nos collaborateurs le remplacera provisoirement dans cette tâche.

THEATRE DE L'OPERA.

Ce soir, au théâtre de la rue Bourbon, première représentation (reprise) de *Martha*, ou véritable bijou d'opéra léger, que, depuis nasez longtemps, on n'a pas entendu à la Nouvelle Orléans.

Les principaux rôles d'hommes sont confiés à MM. Giuck, Hourdin, Kinuet et Rossi. Le rôle de Lionel semble écrit tout exprès pour la voix de M. Giuck; il est éminemment propre à faire ressortir les qualités de cet artiste. M. Hourdin fera un excellent Plunkett. Quant à Mme Jau-Beyer—Martha, on si l'on veut Henriette, et à Mme Nazar—Nancy, nous répondons d'elles d'avance.

Donc, joli, aimable, succès, ce soir, du moins, au point de vue artistique. Espérons que le temps, qui semble se rélâcher de ses rigueurs, permettra au public élégant du samedi, de se rendre, ce soir, en foule à l'Opéra, pour applaudir le chef-d'œuvre de Flotow.

Demain, dimanche, en matinée, *Le Prophète*, qui a déjà obtenu un si vif succès, cette année. Même distribution qu'à la première représentation, sauf le rôle de Bertha, qui a été, cette fois, confié à Mlle Bondue.

Dimanche soir, *Les Mousquetaires au Couvent*, une des plus gracieuses inspirations de Varney, avec nouvelle orchestration, par M. Lagye, un très habile harmoniste.

On y entendra MM. Jan, rôle de Brissac; Jouanne, rôle de l'abbé Bridaine; Couteller, rôle de Coutran; Mmes Nazat, rôle de Simonne, et Léa-Sinti, rôle de Marie. Les autres rôles seront tenus par MM. Thomassin, Vincent, Richard et Blanc.

Grand Opera House.

Hier soir, grand succès de Mlle Annie Pixley, dans *Mlle Blythe de Duluth*, son rôle favori, son triomphe.

Aujourd'hui, en matinée, à la demande générale, *The Deacon's Daughter*. Le soir, même pièce.

Demain, dimanche, Richard Mansfield.

Académie de Musique.

La troupe qui joue *Junior Partner*, un new grande succès de New York, va nous quitter. Elle apparaît, ce soir, pour la dernière fois.

Pour lever de rideau, un acte de Clyde Finch, "Frederic Lemaître." Il y aura foule, ce soir, au plus populaire de nos théâtres américains.

Demain, dimanche, *Jane*, par la troupe Frohman, dont on dit beaucoup de bien. De nombreuses places ont été retenues pour les débuts de cette nouvelle compagnie.

Dans un restaurant:

Un monsieur prend place et consulte la carte.

—Tenez, dit-il, tout à coup, au garçon, voici d'abord votre pourboire, mais vous allez me dire ce que vous me recommandez en toute confiance.

Le garçon (confidentiellement).—Un autre restaurant.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1892.

Considérant que le choix du sujet laissé à chaque concurrent, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait, l'Athénée décide de revenir à l'ancien système. M. le Président invite chacun des membres présents à proposer un sujet qui devra être traité *par les concurrents des deux sexes*.

Le sujet suivant réunissant la majorité des suffrages, est adopté:

DE LA PART PRISE PAR LES CRÉOLES DANS LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DE LA LOUISIANE.

PROGRAMME.

L'étendue de temps fixée pour le concours est de sept mois, du 15 juillet prochain au 16 février 1893.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

L'Athénée décide qu'un prix consistant en une médaille d'or sera offert aux instituteurs des deux Ecoles Publiques Supérieures, où l'enseignement du français fait partie du programme des études, ainsi qu'à celle de l'Union Française, pour être décerné à chacune des élèves de ces institutions, qui, d'après la déclaration de sa maîtresse, aura le plus mérité cette récompense par son application à l'étude du français.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Vente de propriété de valeur, améliorée, portant le numéro municipal 35 avenue Cleveland,
(ancienne rue Gasquet).
Succession de Catherine Richardson, épouse de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,235.—Il sera vendu, en vertu d'un ordre de vente, daté du 29 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-après désignée, et en vertu d'un jugement de la Section C d'Exam St Charles, dans la requête de l'Hôtel St Charles, dans la première District de cette ville, le MERCREDI 1er février 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 35 avenue Cleveland, sur cent-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, toute mesure anglaise, entre lignes parallèles, tel qu'il apparaît d'un plan daté le 3 juin 1853, déposé dans les archives de Wil liam Shannon, notaire, étant le No 15 de son livre de plans.

Valeur dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 déc—30—janv 6 13 20 27—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Wellman vs Ladies Unsectarian Aid Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,095.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Amour St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 13 février 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot ou portion de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Joseph, Julia, Carondelet et Rampart, désigné par le No E, sur une enquête par Joseph Hahn, voyer, le 15 de novembre 1875 annexée à un acte d'achat de la dite Ladies Unsectarian Aid Society Christy, notaire public, en mars 1876 après l'acte cadastral et ou pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et huit pouces. Le dit lot forme partie de, et est pris de deux lots, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par Richard Relf, déposé dans les archives de l'Etat, comme notaire public.

Valeur dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—fév 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Wellman vs Ladies Unsectarian Aid Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,095.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Amour St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 13 février 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot ou portion de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Joseph, Julia, Carondelet et Rampart, désigné par le No E, sur une enquête par Joseph Hahn, voyer, le 15 de novembre 1875 annexée à un acte d'achat de la dite Ladies Unsectarian Aid Society Christy, notaire public, en mars 1876 après l'acte cadastral et ou pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et huit pouces. Le dit lot forme partie de, et est pris de deux lots, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par Richard Relf, déposé dans les archives de l'Etat, comme notaire public.

Valeur dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—fév 3 10 17

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 Janvier 1892.

—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau, plus frais dans la partie nord; vents du sud.

Température du 20 janvier 1892
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 143 rue du Canal
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	30	1 au-dessous
Midi	36	2
3 P. M.	42	6
6 P. M.	40	4

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Harris Syman à Mlle Clara M. Newman. Artur M. Hubert à Mlle Alice Muns; Joseph Gilbert à Mlle Angelo Nunez; Fred Smith à Mlle Mary Baptiste.

NAISSANCES.—Mme Raymond Daniel, une fille. A. R. Loeding, une fille. Edward E. Kotchum, un garçon; Edward P. Sewell, une fille.

DÉCÈS.—Peter Tra er, 42 ans, 552 rue Poydras; Mme Veuve Barbara Miller, 69 ans, 183 1/2 rue Roman; Mme Amelie Alphonse, 43 ans, 614 rue Bagatelle; Johanna Kemper, 51 ans, 693 rue Felton; Lizzie Hays, 16 ans, cité Porters et Congress; Robert Morat, 76 ans, 250 rue Claiborne; Ferdinand S. Lester, 4 ans, 221 rue Champs Elysées; Charles Assenbleuer, 59 ans, 313 rue du Bac; Mme Sarah Wright, 48 ans, 96 rue Gayoso; Peter A McIntyre, 52 ans, Hôtel Dieu; Mme Veuve Mary L. Barrow, 76 ans, 261 rue Carondelet.

Cour Suprême—Appel a été interjeté dans les cas suivants:

H. Legendre & Co., vs New Orleans Brewing Association; H. J. Warner vs J. G. Clark & Co; Mme Victoria Vick nair, femme de Félix Lasseigne vs Léopold J. Trosclair; Louisiana Land and Fisheries Company, limited, vs Marcel Gasquet et als; l'Etat vs Charles C. Buck et als; J. M. Webre vs Letcher Moore et als; W. H. Regan, Sr., warrantor; l'Etat ex rel A. L. Bourgeois vs L. L. Bourgeois, président du jury de police de St Jacques; la Ville de Baltimore vs la Ville de la Nouvelle-Orléans; Thos C. Butler vs Lucy Washington; Lehman, Stern & Co., vs W. A. Brousseard et als; James Lewis Dodd vs George A. Lanaux et Edward G. Ostenbach vs S. H. St-Martin, shérif et als; succession de Mme E. P. Lewis; succession de Jumonville Morant; l'Etat ex rel David J. Dowers vs l'annotateur des hypothèques, Ville de la Nouvelle-Orléans.

NOUVEAUX JURÉS:

Victor B. Angand, John S. Armant, H. J. Andrews, W. E. Applegate, Albert Ambruster, H. M. Bradford, John Barrington, P. C. Bennett, Albra E. Bosley, Joseph A. Ball, Félix A. Bates, A. B. Booth, J. A. Boucher, George J. Barvant, Jos. E. Beals, Geo. C. Bohne, Jas. Battle, Robt. J. Barr, Sam R. Barnes, Emile C. Conning, Robert Coughlin, Charles A. Carrière, J. J. Conners, Thos J. Duggan, G. W. Dahlborn, James Dananhey, James Dougherty, H. L. Dimmond, John H. Davis, Cornelius Driscoll, Foster DeBoyle, A. J. Dwyer, Cartwright Eustis, G. D. Emanuel, A. C. Ellerbush, George G. Fagot, Geo. S. Foster, Joseph Frederico, Léonce Fazende, R. W. Foster, James Finnegan, Charles Fagot, J. P. Portwendel, Alfred Guillotte, Jules E Gerry, Anthony Golden, H. J. Gildermaister, Ernest Gamas, Jacob Goldsmith, William Gaisser, Philippe Gaffney, Nathan Hirsch, F. G. Hornberger, Morris Heiman, Jeff. D. Hatvon, Stephen J. Hill, Walter J. Haber, J. H. Heslin, Jr., W. J. Hagen, M. L. Hodgins, Fred. Hufft, Paul P. Hanley, Aug. Hagerdom, W. J. Harrison, Ulof Johnson, Laurence A. Kearns, Peter Kelly, E. L. Heiber, Thos Leeds, Chas. Laudumiey, Geo. W. Logan, Alex. Mamm, Alex. H. Levy, Henry Laterfoh, Ben. McCam, R. L. Mardy, Elkin Moses, Louis Meyer, R. W. Marshall, George J. Maritche, Charles W. Noll, Edward Negrotto, Geo. Nick, John E. Nuber, Wallace Nelson, Louis Ochs, Nicholas O'Connor, J. W. Phillips, Geo. Pickett, Walter Perseveranz, Michael J. Ray, Albert L. Relf, T. V. Regan, Randolph Ricuiff, Robt Smith, Albert G. Santana, Isidore Scooler, H. Sonis, John J. Schober, Victor A. Sachse, Alfred Thiessen, Jr., Jacob Uhn, Patrick Walsh, Fred Wallace, C. Wirth, Abe Yorutzky, C. S. Ziegler.

L. P. Bochy contre S. Vida et, pour obtenir une injonction l'empêchant d'agir comme président de la Société du 14 juillet, le demandeur prétendant avoir été élu à ce poste par une majorité de 26 voix.

Inventaire de la faillite Calder. Valeur totale des propriétés, $190,000.

W. H. Fitzpatrick contre J. St-Marn, pour l'obliger à accepter certaine propriété.

J. P. Hall contre M. A. Rogers. Jugement en faveur du défendeur.

Cour Criminelle.—Section A.—Pas de séance, à cause de la maladie d'un des fils du juge Ferguson.

Section B.

J. Brown; J. Downs, E. Fields, volés de fait, $20 en 60 jours.

W. Britton, 2 ans.

Cécilia Johnson, larcin, 1 an.

Deuxième Cour de Recorder.—C. R. Laton, un laitier reconnu coupable d'avoir adultéré son lait, a été condamné à $25 ou trente jours.

Mme Detweiler a été acquittée, et vingt-trois autres laitiers, qui devaient comparaître pour le même délit, ne seront jugés que le 2 février.

J. H. Powdely, S. Murphy, E. Murray et J. Mahoney, qui faisaient du tapage dans la rue à une heure indue, ont été condamnés à $25 ou 30 jours pour brèche de paix et à la même peine pour avoir résisté aux agents.

L'enquête préliminaire au sujet de l'affaire Boulet aura lieu aujourd'hui devant le juge Moulin.

Barbers' B. A.—L'association des coiffeurs, dont l'organisation remonte à 1873, donnera un grand bal le dimanche 29 janvier, à la salle des Odd Fellows.

Le comité d'organisation se compose de MM. Geo. Hubener, Chas Mixtels, A. Hutty, Constant Mandry et Ernest Kokemore.

Board of Audit.—Le Board of Audit dont le premier meeting a été tenu ici le 22 novembre, vient de terminer ses travaux, dont les chiffres suivants représent le résultat:

Échanges de Bons de $1,000	$8,392,000
" " $500	2,500,000
" " $100	295,000
Total des Échanges	$10,003,000

Cette somme déduite de la somme totale qui représente les bons consolidés, laisse une somme de $1,552,000 de bons consolidés non-échanges.

La dernière séance a été présidée par le gouverneur Foster; on y a voté des remerciements à M. G. G. Whitney, de la Banque de ce nom, à MM. L. Barnett, G. Roux, Numa Lacoste et F. Lemarié.

Le gouverneur, au nom du Board, a offert à M. J. C. Denis, président de la Banque Germania, des accessoires de bureau ressortant en un monier en cristal taillé, un porteplume en argent et plume en or et un plumier en argent repoussé. Chaque pièce porte gravé le nom de M. Denis et une inscription rappelant que le tout a été offert par les membres du Board of Audit.

Le gouverneur a dit à M. Denis que de cadeau lui était offert par le Board en reconnaissance de son affabilité envers les membres, de ses efforts pour faciliter leurs travaux et de l'hospitalité qu'il leur a offerte.

Le Board va se réunir à Baton-Rouge.

Les Assesseurs.—Le premier meeting du Board des Assesseurs a eu lieu hier matin à l'Hôtel-de-Ville, où le transfert des pouvoirs a été opéré.

Il a été révélé dans les procédures officielles en France que deux ou trois millions de francs avaient été envoyés dans ce pays ci pour s'assurer le contrôle du chemin de fer de Panama, et par là, se rendre maître du commerce de l'isthme. Les Directeurs français et leurs complices américains n'ont, cependant, pas tenu compte des droits acquis à ce pays-ci en vertu du nouveau traité de Grenade.

Ce traité rendait possible la construction du chemin de fer sous les auspices des Américains; mais les Français conçurent l'idée de s'emparer à la fois des privilèges conférés par le traité et du chemin de fer avec la connivence de certains Américains. Le chemin de fer et le canal à eux, ils calculaient que le commerce entre le Golfe et le Pacifique serait sous leur direction personnelle, sans qu'il soit possible aux Etats-Unis de s'en mêler.

"Sous la doctrine Monroe, le Gouvernement français n'a le droit d'acquérir aucun contrôle du commerce à travers l'Isthme.

"Panama est un point central, et ce Gouvernement ne doit pas se soumettre au pouvoir d'une Nation étrangère. Si la fraude de Panama n'avait pas été découverte, il est impossible de concevoir les graves atteintes dont notre commerce eut eu à souffrir par suite du contrôle de l'Isthme livré à une puissance étrangère.

Avant l'enquête instituée par le Gouvernement français, on s'était déjà entendu pour organiser un service de navires sur le Pacifique, au concurrence avec un service de navires américains.

Les navires américains avaient l'assurance que leur gouvernement ferait reconnaître les privilèges que leur concédait le nouveau traité de Grenade; mais ayant obtenu le contrôle du chemin de fer, la Compagnie française crut qu'il ne serait fait aucune opposition à l'empiétement sur nos droits à l'Isthme.

J'apprends que c'est toujours l'intention de la Compagnie française d'établir une ligne de vapeurs, et je suis d'avis que le Congrès prenne de suite des mesures pour savoir quels sont les droits que le traité de Grenade confère à notre gouvernement à ce sujet.

"Il est dit qu'un officier de l'armée en retraite, recevant une pension des Etats-Unis, est à la tête de l'entreprise, il serait temps que la chose fut connue. Le Gouvernement américain doit mettre en vigueur la doctrine à la lettre. Cette enquête fera le jour sur bien des incidents ignorés jusqu'ici par suite d'incidents plus graves révélés devant les tribunaux français.

"Il est urgent de faire savoir quelle a été la part prise par les Américains au scandale, et comment ont été partagés les millions."

Revenant aux documents Reinach, M. Andrieux a dit qu'il avait obtenu ses renseignements, à propos des chèques Thierré, etc., de Cornélius Herz, qui les tenait de Reinach.

Il a dit qu'il ne savait pas si Reinach avait montré ces notes à Clémenceau, et a ajouté que lui-même lui en avait donné connaissance, (à Clémenceau). Herz, à la suite d'une querelle avec Reinach, avait montré à M. Constans, alors ministre de l'Intérieur, des documents prouvant que Reinach avait essayé de l'empoisonner.

Plus tard, lis se réconcilièrent. Quant aux chèques dont il est question dans le carnet d'Arton, lui seul a dit M. Andrieux, peut fournir les informations demandées. Arton était en correspondance avec plusieurs personnes de Paris, notamment les députés Boulanglistes Geo. Laguerre et Turquet-Mermeix.

Sur le témoignage de M. Andrieux, la Commission a décidé de citer à comparaître devant elle, Laguerre, Turquet-Mermeix et Clémenceau.

Londres, 20 janvier—La police a saisi l'argent et les effets de Cornélius Herz. Le certificat donné aujourd'hui aux détectives par le médecin qu'il a été appelé dès qu'il est atteint d'une maladie de cœur, du diabète et d'une prostration générale.

La loi sur la Presse.

Paris, 20 janvier—Le bill amendant la loi sur la Presse est venu hier après-midi en deuxième lecture, devant le Sénat. Ce bill a pour but de permettre au gouvernement de prendre des mesures sommaires à l'égard des publications anarchist-s. Il autorise le ministre de l'intérieur à prendre des mesures de sûreté à l'égard des publications anarchistes. Il autorise le ministre de l'intérieur à prendre des mesures de sûreté à l'égard des publications anarchistes. Il autorise la saisie sur décret administratif, au lieu de l'ordre judiciaire, et l'emprisonnement des auteurs et éditeurs.

Le bill a été longtemps discuté. Le sénateur De Mottes a proposé un amendement ayant pour objet d'inclure la diffamation contre le président de la République, dans les abus que le bill est destiné à réprimer.

M. Bert a répondu qu'il n'était pas besoin d'une loi spéciale pour protéger le Président. Carnot contre les calomnies de la presse, les lois en vigueur y suffisant amplement.

Le Sénateur De Mottes ayant retiré son amendement, le bill a été voté.

RUTHERFORD B. HAYES,
17 janvier 1893.

Sur la poitrine du défunt se trouvait la jolie décoration de commandant en chef de la Légion Loyale, et à son côté gauche, la décoration de l'Armée de la Virginie de l'Ouest.

Dans un des coins de la chambre mortuaire était placée une grappe d'raisin américain que festonnaient des grappes de fleurs blanches et jaunes ainsi que des couronnes d'héliotropes exhalant un parfum pénétrant.

Bien des bouquets, bien des couronnes ont été reçus, n'ont-ce pas, les fleurs de la saison et l'arrivée tardive de convois de chemins de fer.

L'attitude digne et virile de Mme Cleveland aux funérailles a été le sujet de toutes les conversations; et le long discours qu'il a fait pour rendre un respectueux et sympathique hommage au Général Hayes, lui a gagné bien des amitiés.

Nombre de citoyens, Républicains et Démocrates, indistinctement, se sont massés devant son wagon à la gare de l'Ouest-Chemin de fer, pour saluer de son bon procédé, lui témoigner leur admiration.

A 2 heures, le cercueil a été transporté dans un grand salon sur la droite de la maison; et là, le Rév. T. L. Albitton, de l'église méthodiste épiscopale de Fremont a prononcé à la défunte une funèbre oraison qui a été très simple.

A côté, l'un de l'autre, se trouvaient le Président Cleveland et le Gouverneur McKinley, dont les voix se mêlaient à celles d'un chœur.

Les troupes de la ville de Cleveland avaient la place d'honneur dans le cortège; puis venaient un corps d'artillerie et un régiment d'infanterie, suivis des membres de la Grande Armée de la République, des fils des Vétérans et enfin une file de voitures et le char funèbre.

Au cimetière, les dernières prières ont été brèves et simples; mais le groupement de la nombreuse foule attendrie autour du tombeau présentait un tableau impressionnant.

Déraillement.

Peru, Ind., 20 janvier—Un accident de chemin de fer, le plus désastreux qui soit jamais arrivé sur la ligne du Lake Erie and Eastern R. R., a eu lieu ce matin au pont de la rivière Wabash, au sud de cette ville. Le train No 16, un express, qui se rendait dans le Nord, a déraillé en arrivant à la partie sud du pont où un rail avait été déplacé.

Le train tout entier a roulé d'une hauteur de 30 pieds, dans le lit de la rivière congelée, entraînant une partie du pont. Le feu a détruit cet amoncellement de débris. Une seule personne a été tuée, c'est Geo. Darlind, de Laporte, qui a eu les reins cassés.

Voici la liste des blessés:

Henry Griffin, mécanicien, brûlé par la vapeur.

Fred Foster, conducteur, blessé à la tête, au dos et à la hanche.

Richard Neff, employé dans le wagon des bagages, blessé à la tête et au dos.

Ils sont tous grièvement blessés.

Quatorze autres voyageurs ont été blessés, mais moins dangereusement, et il est vraiment miraculeux qu'ils n'aient pas été tués tous. La Compagnie perd au moins $25,000.

Un seconde accident a été évité par le sang-froid de Neff, qui, bien que blessé, est retourné en arrière et a fait les signaux d'usage au mécanicien qui s'est arrêté presque au bord du pont. Quelques blessés sont à l'hôpital.

Balles de coton reçues dans ports américains.

New York, 20 janvier—Ce qui est la liste des balles de coton reçues dans les divers ports américains depuis le 1er septembre 1892:

Galveston	870,677
Nouvelle-Orléans	1,130,899
Mobile	149,933
Savannah	633,712
Charleston	263,162
Wilmington	150,459
Norfolk	196,467
Baltimore	37,020
New-York	79,719
Boston	57,473
Newport News	12,084
Philadelphie	26,212
West Point, Vie	170,968
Brunswick	74,830
Velasco	18,188
Pensacola	7,610
Total	3,884,411
A déduire (9,522) balles, réclamées et comptées par Savannah et Charleston dans les recettes nettes, total depuis le 1er septembre (corrigé)	3,874,889

Une allocation principale.

Madison, Wis., 20 janvier—Au Sénat hier, un bill a été présenté faisant une allocation de $153,000 pour ouvrir les frais de l'Etat à l'Exposition de Chicago. Cette somme s'ajoutera aux cinquante mille dollars déjà allouées.

Accident de chemin de fer.

Indianapolis, 20 janvier—Une dépêche du *News* porte qu'un train express du "Lake Erie & Western" a déraillé hier soir, sur le pont qui traverse la rivière Wabash, à un mille au sud de la ville. Le convoi a brûlé en entier, et trois des passagers ont perdu la vie.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms.	STEAMERS. Destination	Montilage
Adana	Brême	4e dict. 41
Ardanrich	Brême	4e dict. 30
Annie Barrow	Havre	4e dict. 47
Bernard	Liverpool	4e dict. 15
Buenaventura		Southport
Crescent	Havre	Point
Dominia	Liverpool	4e dict. 48
Chantrey		4e dict. 31
Cilurnum	New York	3e dict. 30
Chalmette	Porto Cortes	Alger
City of Dallas	Donau	3e dict. 30
Donau	New York	4e dict. 45
El Sud	New York	Alger
El Sol	Liverpool	Southport
Ernesto	Gênes	Rue 6c
Estella	Brême	3e dict. 31
European	Santa Maria	Alger
Franklin	Rio Negro	3e dict. 31
Guldworthy	Havre	4e dict. 43
Havre	Brême	4e dict. 43
Iona	Rosas del Tore	3e dict. 15
Jos. Otari, Jr	Gênes	Rue
Kaffir Prince	Liverpool	rue lre
Navigator	Havre et Londres	rue lre
Professor	Brême	4e dict. 43
Professor Morse	Hamburg	4e dict. 44
Peverti		Elevator
Rechabili	U K or Continent	1er dict. 13
Ravenadale	Vera Cruz A Progreso	3e dict. 27
Ramon de Larrinaga	Liverpool	4e dict. 44
Red Sea	Havre	4e dict. 44
Rayo	Brême	4e dict. 14
Rosario	Liverpool	Wharvage
Strait of Gibraltar	Dunkerque	3e dict. 30
S Pimasi	Honduras	1er dict. 14
S Osori		1er dict. 15
Valesia	Hamburg	1er dict. 27
Vera Cruz	Mexico	1er dict. 20
Ve-ta	Liverpool	2e dict. 10
Whitney	Havane	Alg r
Wandsbar	Puerto Cortes	3e dict. 30
Wash ington	Bocas del Toro	1er dict. 14
Wm G. Howes	Bluefields	Alger
	MAVIRES.	
Roland	Rosario	rue 2e
Marius	Rosario	rue 2e
	BARQUES.	
Anna Maria d'Abundo	Havre	1er dict. 14
Dalsberg	Havre	Pointe
	SCHELETTES.	
C W Jones	Grand Caillou	2e dict. 7
C. A. Phinney	Mississippi	3e dict. 1
James W Fitch	Boston	Grotas
Martha T Thomas	Livingston	3e dict. 21
Santo Otori	Buenos	1er dict. 12
Robt T Clare		rue 6e

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE SAMEDI MATIN.

Jontenant toutes les matières publiées pendant la semaine.

ABONNEMENTS:
ÉDITION QUOTIDIENNE.
UN AN $12 00
SIX MOIS 6 00
TROIS MOIS 3 00
UN MOIS 1 00
ÉDITION HEBDOMADAIRE.
UN AN $3 00
SIX MOIS 1 50
QUATRE MOIS 1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
Bureaux et Ateliers,
73... ...CHARTRES.....73

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

LE SCANDALE DE PANAMA

Déclarations de M. Andrieux.

Paris, 20 janvier—M. Andrieux, au cours d'une entrevue, a exprimé sa satisfaction d'apprendre que M. Stephane avait confirmé son témoignage à l'égard de la fraude commise par les 104 députés dont il a révélé les noms. Il exonère M. Clémenceau de toute malhonnêteté dans le scandale, mais est convaincu que M. Rouvier a en entre les mains 90,000 francs des fonds de Panama. Il ajoute qu'il avait engagé Cornelius Herz à se rendre en Amérique, afin d'échapper à l'extradition; mais que celui-ci s'y était refusé prétendant qu'il avait une foi parfaite en la justice anglaise.

Une enquête demandée au Congrès des Etats-Unis.

New York, 20 janvier—Relativement aux Américains, dans la question du scandale de Panama, le correspondant du *World*, à Washington, dit:

Le Congrès se propose de découvrir comment ont été distribués les millions des fonds du Canal de Panama envoyés ici pour assurer l'"acquiescement américain" au projet du canal.

M. Fellows, membre du Congrès, demande avec instance une enquête; il est convaincu que l'initiative de la gigantesque fraude vient du côté de l'Atlantique et que des Américains y ont pris part. L'"Acquiescement américain", dit-il, a été obtenu au moyen de subornation en s'assurant le contrôle du chemin de fer américain traversant l'isthme. La plus grande partie des actions a été achetée au prix du marché et vendue à la Compagnie française avec de grands profits, que se sont partagés les spéculateurs américains et les chefs des conspirateurs en France.

Le colonel Fellows croit que le gouvernement français aidera les Etats-Unis à découvrir les noms des Américains mêlés à l'affaire, et insiste pour que l'enquête ait lieu sans délai. En faisant valoir sa résolution au sujet de l'enquête, M. Fellows s'exprime ainsi:

"Il a été révélé dans les procédures officielles en France que deux ou trois millions de francs avaient été envoyés dans ce pays ci pour s'assurer le contrôle du chemin de fer de Panama, et par là, se rendre maître du commerce de l'isthme. Les Directeurs français et leurs complices américains n'ont, cependant, pas tenu compte des droits acquis à ce pays-ci en vertu du nouveau traité de Grenade.

Ce traité rendait possible la construction du chemin de fer sous les auspices des Américains; mais les Français conçurent l'idée de s'emparer à la fois des privilèges conférés par le traité et du chemin de fer avec la connivence de certains Américains. Le chemin de fer et le canal à eux, ils calculaient que le commerce entre le Golfe et le Pacifique serait sous leur direction personnelle, sans qu'il soit possible aux Etats-Unis de s'en mêler.

"Sous la doctrine Monroe, le Gouvernement français n'a le droit d'acquérir aucun contrôle du commerce à travers l'Isthme.

"Panama est un point central, et ce Gouvernement ne doit pas se soumettre au pouvoir d'une Nation étrangère. Si la fraude de Panama n'avait pas été découverte, il est impossible de concevoir les graves atteintes dont notre commerce eut eu à souffrir par suite du contrôle de l'Isthme livré à une puissance étrangère.

Avant l'enquête instituée par le Gouvernement français, on s'était déjà entendu pour organiser un service de navires sur le Pacifique, au concurrence avec un service de navires américains.

Les navires américains avaient l'assurance que leur gouvernement ferait reconnaître les privilèges que leur concédait le nouveau traité de Grenade; mais ayant obtenu le contrôle du chemin de fer, la Compagnie française crut qu'il ne serait fait aucune opposition à l'empiétement sur nos droits à l'Isthme.

J'apprends que c'est toujours l'intention de la Compagnie française d'établir

Andrieux a dit qu'il ne pouvait que référer la Commission au discours prononcé par M. Rouvier à la Chambre, le jour où il a quitté le ministère des finances.

M. Rouvier avait reçu de l'argent destiné au Canal de Panama, dans le but de reconstituer le fonds du service secret. Lorsqu'il fut attaqué par *la Lanterne*, en 1887, il sacrifia 100,000 francs le silence de ce journal. Il donna une explication au Cabinet et fut autorisé à prélever 80,000 francs sur le fonds du service secret, y créant ainsi un déficit.

La Lanterne cessa ses attaques contre M. Rouvier, mais elle continua à dénoncer les autres ministres.

Revenant aux documents Reinach, M. Andrieux a dit qu'il avait obtenu ses renseignements, à propos des chèques Thierré, etc., de Cornélius Herz, qui les tenait de Reinach.

Il a dit qu'il ne savait pas si Reinach avait montré ces notes à Clémenceau, et a ajouté que lui-même lui en avait donné connaissance, (à Clémenceau). Herz, à la suite d'une querelle avec Reinach, avait montré à M. Constans, alors ministre de l'Intérieur, des documents prouvant que Reinach avait essayé de l'empoisonner.

Plus tard, ils se réconcilièrent. Quant aux chèques dont il est question dans le carnet d'Arton, lui seul, a dit M. Andrieux, peut fournir les informations demandées. Arton était en correspondance avec plusieurs personnes de Paris, notamment les députés Boulanglistes Geo. Laguerre et Turquet-Mermeix.